

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 AVRIL 2026****DELIBERATION
N°051-2026****NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53

- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages

exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Etaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Héléna BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

Désignation du secrétaire de séance

Conformément à l'article L 212-15 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales), il convient lors de la tenue du Conseil Communautaire de désigner un secrétaire de séance.

La décision de ne pas recourir au vote à bulletin secret doit être prise à l'unanimité.

Vu les articles L 2121-15, L 2121-21, L 5211-1 et L 5211-10 du Code Général des Collectivité Territoriales,

Vu la désignation faite en séance,

Le rapport entendu,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- **ne pas avoir recours au vote à bulletin secret pour désigner le secrétaire de séance,**
- **désigner Julien BAYER comme secrétaire de séance.**
- **autoriser la Présidente à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.**

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**



**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 AVRIL 2026

DELIBERATION N°052-2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Etaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND - Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX - Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES - Armand LAGROST - Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER - Didier FROUX - Jean-François DEMONGEOT - Éric LOCTIN - Julien BAYER - Jean-Louis LEROY - Anne CLEMENT - Robert ROLLAND - Héléna BOITTIN - Pascal CHANTIN - Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR - Julien ROUSSELLE - Alain GAILLARD - Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET - Ghislaine ALLEX - Emmanuel KUENTZ - Emilie ARGENTINO - Véronique DE TIENDA - Brigitte SYRE (sup.) - Jocelyne MOLLET - Anthony DECERLE - Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN - Marjorie DUMONTOY - Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU - Karim AISSAOUI - Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND - Marie-Laure VIARD - Fabien BOSSART - Denis FRATER (sup.) - Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY - Gérard FERRIERE - Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND - Cédric LACOUR - Danièle MYARD - Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN - Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER - Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER - Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY - Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN - Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND - Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT - Julie DELHOMME - Sophie SALAS - Véronique INCARDONA - Charlotte LEMERCIER - Marie FAUVET - Olivier GIL - Christian MORELLI - Jean-René CHEVALLIER - Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 07 avril 2026

Le Conseil Communautaire est invité à émettre, au besoin, des remarques sur l'approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 07 avril 2026,

Vu les articles L 2121-25 et L 2121-26 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le rapporteur entendu.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- approuver le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 07 avril 2026,
- autoriser la Présidente à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 AVRIL 2026

DELIBERATION N°053-2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 61

Contre :

Abstentions : 1

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Etaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND - Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX - Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES - Armand LAGROST - Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER - Didier FROUX - Jean-François DEMONGEOT - Éric LOCTIN - Julien BAYER - Jean-Louis LEROY - Anne CLEMENT - Robert ROLLAND - Héléna BOITTIN - Pascal CHANTIN - Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR - Julien ROUSSELLE - Alain GAILLARD - Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET - Ghislaine ALLEX - Emmanuel KUENTZ - Emilie ARGENTINO - Véronique DE TIENDA - Brigitte SYRE (sup.) - Jocelyne MOLLET - Anthony DECERLE - Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN - Marjorie DUMONTOY - Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU - Karim AISSAOUI - Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND - Marie-Laure VIARD - Fabien BOSSART - Denis FRATER (sup.) - Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY - Gérard FERRIERE - Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND - Cédric LACOUR - Danièle MYARD - Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN - Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER - Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER - Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY - Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN - Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND - Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT - Julie DELHOMME - Sophie SALAS - Véronique INCARDONA - Charlotte LEMERCIER - Marie FAUVET - Olivier GIL - Christian MORELLI - Jean-René CHEVALLIER - Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

Institution des commissions communautaires

Considérant que le conseil communautaire peut créer des commissions thématiques permanentes chargées d'étudier les questions relevant des compétences de la communauté ; qu'il peut également créer des commissions spéciales pour l'examen d'un ou plusieurs dossiers particuliers, auquel cas elles sont créées pour une durée déterminée,

Considérant que les commissions thématiques sont créées par délibération du conseil communautaire, qui en fixe le nombre, la dénomination et le périmètre ; que le conseil communautaire peut prévoir la participation de conseillers municipaux des communes membres de la communauté selon des modalités qu'il détermine,

Considérant qu'au regard des articles énoncés ci-dessus, peuvent être formées « des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration soit à l'initiative d'un de ses membres.

Considérant que les désignations des membres des commissions interviendront par délibération distincte, après l'entrée en vigueur de la présente délibération ;

Il est proposé au conseil communautaire de créer 13 commissions thématiques correspondant aux vice-présidences définies précédemment.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-21, L.2121-22, L.21434-3, L.1411-5, L.1413-1, L.1414-2, L.5211-1, L.5211-10-1, L.5211-40-1,

Vu le code général des impôts et notamment son article 1650 A,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité (1abstention), décide de :

- instituer pour la durée du mandat les commissions communautaires suivantes :

N°	DENOMINATION
1	Commission « Finances »
2	Commission « Famille – Petite - Enfance – Enfance - Jeunesse – Education »
3	Commission « Agriculture – Alimentation – Forêt – Ruralité »
4	Commission « Assainissement – Gestion des déchets »
5	Commission « Climat – Transition énergétique – Biodiversité – Environnement – Economie circulaire »
6	Commission « Communication et Numérique »
7	Commission « Culture – Enseignements artistiques – Bibliothèques »
8	Commission « Service au public – Mobilité – Bâtiments »
9	Commission « Développement économique et commercial »
10	Commission « Tourisme – Promotion du Territoire »
11	Commission « Mutualisation »
12	Commission « Equipements sportifs »
13	Commission « Aménagement de l'espace – Habitat – Urbanisme »

- autoriser la Présidente à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 AVRIL 2026

DELIBERATION N°054-2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Etaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Héléna BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA CLECT

(Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées)

Madame la Présidente rappelle au conseil communautaire qu'en application des dispositions du IV de l'article 1609 nonies C du CGI, une commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) doit être créée afin d'évaluer les transferts de charges.

La composition de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) est déterminée par le conseil de l'EPCI à la majorité qualifiée de ses membres. Toutes les communes doivent bénéficier d'un représentant à la CLECT. Par ailleurs, ses membres doivent être nécessairement des conseillers municipaux et doivent être désignés par leur conseil municipal.

Aucune commune ne peut être exclue de la CLECT

Chaque commune doit disposer d'au moins un représentant au sein de la CLECT, afin que toutes soient associées au processus d'évaluation des charges transférées. Cette obligation vaut même dans les cas où les compétences transférées et/ou rétrocédées ne concernent pas l'intégralité des communes.

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et notamment son article 35,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C,

Il est donc proposé au conseil communautaire de bien vouloir, compte tenu de l'ensemble de ces éléments, décider de la création de la CLECT et de déterminer la composition de cette commission.

Le rapporteur entendu,

Considérant que chaque conseil municipal de chaque communes membre a procédé en son sein à la désignation de ses représentants à la CLECT,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- **créer une Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) pour la Communauté de Communes du Clunisois,**
- **dire que la composition de la CLECT ainsi créée sera fixée à 82 membres (41 titulaires et 41 suppléants),**
- **désigner les représentants à la CLECT comme indiqué dans le tableau annexé à la présente délibération**
- **autoriser la Présidente à signer tout acte relatif à la présente décision,**

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**



**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



**DELEGUES CLECT
MANDAT 2026**

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Ameugny	Virginie LOGEROT	Justine DAUBARD
Bergesserin	Edith LEGRAND	Philippe BAUDIN
Berzé le Chatel	Thierry DELSALLE	Grégoire RINGEVAL
Blanot	Jean-François FARENC	Flore SIMON
Bonnay-St Ythaire	Christophe PARAT	Agnès BORDAT-CATOIRE
Bray	Bernard FROUX	Anne LE HY
Buffières	Delphine ANTOINE	Florence JARRIGE
Burzy	Christian VEROT	Philippe BERTRAND
Château	Pascal PERRIN	Pierre NUGUES
Chériset	Armand LAGROST	Sophie LAGROST
Chevagny sur Guye	Isabelle DOUARD	Dominique CLEMENT
Chiddes	Pierre LE MONNIER	Sandrine GREA
Chissey les Macon	Didier FROUX	François-Xavier BONNOT-YVERNAY
Cluny	Robert ROLLAND	Pascal CHANTIN
Cortambert	Guy PONCET	Pascale CHASSY
Cortevaix	Marcel MONTEL	Ghislaine ALLEX
Curtil sous Buffières	Isabelle BLONDET	Gwénaëlle PERROUSSET
Donzy le Pertuis	Serge BILLET	Emmanuel KUENTZ
Flagy	Emilie ARGENTINO	Maria PINTO
Jalogny	Véronique DE TIENDA	Pierre CORSIN
Joncy	Christian MORELLI	Laurent JANIAUD
La Guiche	Daniel FONTAINE	Jérôme RUYSSSEN
La Vineuse sur Frégande	Régis DONDAIN	Blandine POTTIER-BRASSEUR
Lournand	Adrien BERT	Jean-Pierre GUILLEMIN
Massilly	Robin BARBEREAU	Amandine ROBIN
Mazille	Jean-René CHEVALLIER	Christian GAYRAL
Passy	Pierrick GRIVEAU	Nicolas JULIEN
Pressy sous Dondin	Maureen DEHEUL	Michèle BONNOT
Sailly	Séverine DEVILLARD	Gaëlle LIODENOT
Saint André le Désert	Daniel DURY	Alexandre BAZOUD
Saint Clément sur Guye	Gérard FERRIERE	Marc BERNUS
Saint Huruge	Pierre AVENAS	Yves-Laurent DUBOSSON
Saint Marcelin de Cray	Pascal GEVRIL	Catherine GUSTINELLI
Saint Martin de Salencey	Marie-Thérèse GERARD	Barthélémy NOURISSAT
Saint Martin la Patrouille	Jean-Marc BERTRAND	Catherine MONTEGUT
Sainte-Cécile	Danièle MYARD	Delphine LIOI
Salornay sur Guye	Catherine BERTRAND	Marie-Laure VIARD
Sigy le châtel	Jacques BEAUMIER	Denis FRATER
Sivignon	Virginie CASTELAIN	Jean-François CRAUSTE
St Vincent des Prés	Cédric LACOUR	Pierre-Antoine COMPARAT
Taizé	Matthias BERTIN	Noé MEIRELES

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 AVRIL 2026****DELIBERATION
N°055-2026****NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Etaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Héléna BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

**DESIGNATION DES DELEGUES AU CONSEIL D'EXPLOITATION DE
LA REGIE ASSAINISSEMENT**

Depuis le 1^{er} janvier 2024 la Communauté de communes est compétente en matière d'assainissement sur l'ensemble de son territoire. Cette décision a été actée par délibération du Conseil communautaire n°80-2022 sur le transfert de la compétence assainissement.

La Direction de l'Assainissement, régie autonome, qui exerce les compétences assainissement collectif et non collectif a été créée par délibération du conseil communautaire de 30 octobre 2023.

Conformément aux dispositions de l'article L 2221-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) la régie est administrée par un Conseil d'exploitation.

A cette même date a été acté que le nombre de sièges au Conseil d'exploitation est fixé à 41.

Pour rappel les statuts de la régie, valant règlement de la régie, ont été votés lors du conseil communautaire du 23 octobre 2023. Dans les statuts de la régie, il est précisé que le conseil d'exploitation n'a pas de délégation de pouvoir spécifique. L'ensemble des délibérations sont prises par le conseil communautaire.

L'article R2221-14 du CGCT précise que les membres du conseil d'exploitation sont nommés en conseil communautaire sur proposition des communes.

Vu l'arrêté préfectoral n°71-2022-10-27-00004 portant modification des statuts de la Communauté de Communes du Clunisois pour le transfert de la compétence assainissement au 1^{er} janvier 2024,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles R2221-14 et L2221-14,

Vu la délibération n°124-2023 du 23/10/2023 portant adoption des statuts de la régie assainissement,

Le rapporteur entendu,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- valider la liste des membres du conseil d'exploitation ci-dessous,
- autoriser la Présidente ou son représentant à signer tout acte relatif à la présente décision

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



MEMBRES CONSEIL EXPLOITATION ASSAINISSEMENT - MANDAT 2026 - 2032

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
AMEUGNY	Jean-Claude CARLES	Sylvain LIODENOT
BERGESSERIN	Philippe BAUDIN	Thierry BERGERY
BERZE LE CHATEL	Grégoire RINGEVAL	Maxime LEVIF
BLANOT	Bryce BENAT	Patrick BORDET
BONNAY - ST YTHAIRE	Jacques FEBVRE	Sébastien SOMBRUM
BRAY	Marie AUGROS	Laure DE RAEVE
BUFFIERES	Dominique BERNIGAUD	Delphine ANTOINE
BURZY	Christian VEROT	Philippe BERTRAND
CHÂTEAU	Laurence SAINT-JEAN	Romain THEVENET
CHERIZET	Mickaël COMMERCON	Aurélie LAGROST
CHEVAGNY SUR GUYE	Jean-Michel JULIEN	Fabrice BETTON
CHIDDES	Cécile TARRIERE	Nathalie MASSE
CHISSEY LES MACON	Damien GARRET	Lucile SAUZET
CLUNY	Charlotte LEMERCIER	Hélène BOITTIN
CORTAMBERT	Marie-Pascale TIBERGHIE HENDERSON	Guy PONCET
CORTEVAIX	Marcel MONTEL	Alexandre CAYZAC
CURTIL SOUS BUFFIERES	Raphaël BISCHOFF	François CHARBONNIER
DONZY LE PERTUIS	Serge BILLET	Emmanuel KUENTZ
FLAGY	Serge BOUILLIN	Régis BLANCHARD
JALOGNY	Daniel GELIN	Antonio AGUILAR
JONCY	Gabriel SASSE	Xavier DEVIE
LA GUICHE	Cyril ASENCIO	Jérôme RUYSSEN
LA VINEUSE SUR FREGANDE	Didier GUEUGNON	Laurent ENGEL
LOURNAND	Marjorie DUMONTOY	Jacques DUPLESSIS
MASSILLY	Patrick PLATET	Lionel PRUNOT
MAZILLE	Jocelyne BILLONNET	Alexis JONDOT
PASSY	Pierrick GRIVEAU	Nicolas JULIEN
PRESSY SOUS DONDIN	Edith CAMUS	Luc DAVAL
SAILLY	Philippe CHAROLLAIS	Patrick GIVRY
SALORNAY SUR GUYE	Eric BROSELIN	Catherine BERTRAND
ST ANDRE LE DESERT	Bruno LAUTISSIER	Daniel DURY
SAINT CLEMENT SUR GUYE	Gérard FERRIERE	Marc BERNUS
SAINT HURUGE	Yves-Laurent DUBOSSON	Thibaut MONCHANIN
SAINT MARCELIN DE CRAY	Françoise JARRIGE	Catherine DEGRANGE
SAINT MARTIN DE SALENCEY	Marie-Thérèse GERARD	Laurence DEGTIAR
ST MARTIN LA PATROUILLE	Catherine MONTEGUT	David MILLET
SAINT VINCENT DES PRES	Edith PORNET	Colette LOREAU
SAINTE CECILE	Loïc DAUVERGNE	Sébastien MAZOYER
SIGY LE CHATEL	Alain DOUARD	Sarah LEJEAU
SIVIGNON	Philippe AUMEUNIER	Camille CLEMENT
TAIZE	Benoît HOUSSIN	Noé MEIRELES

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 AVRIL 2026****DELIBERATION
N°056-2026****NOMBRE DE MEMBRES**En exercice : **63**

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Étaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Héléna BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Étai(ent) absent(s) :

Étaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

**DESIGNATION DES DELEGUES AU SIRTOM
DE LA VALLEE DE LA GROSNE**

La Communauté de Communes adhère au SIRTOM et lui délègue ainsi sa compétence de gestion des déchets.

Par délibération du 02 février 2026, le SIRTOM a validé la modification de la représentation des Communautés de Communes le composant au conseil syndical en fixant le nombre à 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune.

Par délibération n°050-2026 du 07 avril 2026, le conseil communautaire a validé la modification des statuts du SIRTOM de la Vallée de la Grosne.

La Communauté de communes doit maintenant désigner 41 titulaires et 41 suppléants, il a donc été demandé à chacune des communes de proposer 1 titulaire et 1 suppléant.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-7,
Vu la délibération n°2026-002-1 du SIRTOM de la Vallée de la Grosne portant modification de ses statuts,

Vu la délibération n°050-2026 du conseil communautaire portant approbation des modifications des statuts du SIRTOM de la Vallée de la Grosne,

Considérant les propositions des communes,

Le rapporteur entendu,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- valider la liste des délégués SIRTOM comme indiqué ci-dessous,
- autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



DELEGUES SIRTOM – MANDAT 2026 – 2032

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
AMEUGNY	Carole DUBOIS	Béata TUKA
BERGESSERIN	Thierry BERGERY	Mireille DESSOLIN
BERZE LE CHATEL	Thierry DELSALLE	Béatrice GIBIOT
BLANOT	Benoît CORSIN	Louna CHARBONNIER
BONNAY - ST YTHAIRE	Yves ROBIN	Sébastien SOMBRUM
BRAY	Anne LE HY	Bruno CORNIER
BUFFIERES	Dominique BERNIGAUD	Charlotte TERSEN
BURZY	Christian VEROT	Marie Line MOREY
CHÂTEAU	Pierre NUGUES	Martine MARDUEL
CHERIZET	Sophie LAGROST	Armand LAGROST
CHEVAGNY SUR GUYE	Jean-Michel JULIEN	Marie-Cécile BRODIEZ
CHIDDES	Cécile TARRIERE	Nathalie MASSE
CHISSEY LES MACON	Augustin LAFORET	Margaux CALLAND
CLUNY	Jean-François DEMONGEOT	Julien BAYER
CORTAMBERT	Annick JEANNOT	Marie-Pascale TIBERGHEN HENDERSON
CORTEVAIX	Evelyne HEITZMANN	Joffrey SARRAT
CURTIL SOUS BUFFIERES	Jacky TIFFAY	François CHARBONNIER
DONZY LE PERTUIS	Karine FAVIER	Serge BILLET
FLAGY	Benoît PHILIPPE	Anthony ROY
JALOGNY	Frédéric DAUVERGNE	Laurence PROST
JONCY	Gabriel SASSE	Xavier DEVIE
LA GUICHE	Daniel FONTAINE	Jérôme RUYSSSEN
LA VINEUSE SUR FREGANDE	Didier GUEUGNON	Isabelle RICHARD
LOURNAND	Fabienne KIRMANN	Cédric SAINT-FAUST
MASSILLY	Michel PUILLET	Lionel PRUNOT
MAZILLE	Jocelyne BILLONNET	Jocelyne JONDOT
PASSY	Gérard CHAPUIS	Frédérique FRIEDLING
PRESSY SOUS DONDIN	Edith CAMUS	Maureen DEHEUL
SAILLY	Dominique GOURAUD	Patrick GIVRY
SALORNAY SUR GUYE	Monique BAILLY	Thomas COLLIN
ST ANDRE LE DESERT	Denis MONTERRAT	Bruno LAUTISSIER
SAINT CLEMENT SUR GUYE	Marc BERNUS	Thierry DUMAZET
SAINT HURUGE	Valérie LAPRAY	Jean-Christophe MONCHANIN
SAINT MARCELIN DE CRAY	Gérard LEBAUT	Serge DESSOLIN
SAINT MARTIN DE SALENCEY	Marie-Thérèse GERARD	Barthélémy NOURISSAT
ST MARTIN LA PATROUILLE	Jean-Marc BERTRAND	Catherine MONTEGUT
SAINT VINCENT DES PRES	Edith PORNET	Colette LOREAU
SAINTE CECILE	Cécile FOUCAULT	Danièle MYARD
SIGY LE CHATEL	DOUARD Alain	BENOIT Alain
SIVIGNON	Jean-François CRAUSTE	Christian BERRY
TAIZE	Nathalie SCHWARZBAUER	Noé MEIRELES

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 AVRIL 2026

DELIBERATION N°057-2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : **63**

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Etaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Héléna BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

VALIDATION DES CONDITIONS DE DEPOT DES LISTES POUR LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

L'article L 1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précise que la Commission d'Appel d'Offres est composée conformément aux dispositions de l'article L 1411-5 du CGCT (Commission des Contrats de Concession).

Ainsi, la CAO est composée « par l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ».

Le même article précise qu'il est procédé selon les mêmes modalités à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires. Dans ce cadre, la CAO de la Communauté de communes du Clunisois est composée :

- de la Présidente, ou de son représentant (désigné par arrêté de la Présidente), présidente,
- de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants élus par le Conseil.

Siègent également à la commission, avec voix consultative, sur invitation de la Présidente de la Commission, le comptable de la collectivité et un représentant du Ministre chargé de la concurrence. Peuvent également participer, avec voix consultative, des personnalités ou un ou plusieurs agents de la collectivité territoriale désignés par la présidente de la commission, en raison de leur compétence dans la matière qui fait l'objet du marché public.

Fonctionnement de la CAO

Le principe de transparence des procédures exige que soit dressé un procès-verbal des séances de la CAO.

Le quorum est atteint lorsque plus de la moitié des membres ayant voix délibérative sont présents. Si, après une première convocation, ce quorum n'est pas atteint, la commission est à nouveau convoquée. Elle se réunit alors valablement sans condition de quorum.

Le remplacement total de la commission n'est obligatoire que dans le cas où la composition de la CAO ne permet plus de garantir l'expression du pluralisme des élus en son sein, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-22 du CGCT. Les délibérations de la CAO peuvent être organisées à distance.

Rôle de la CAO

La CAO choisit le titulaire pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens.

De même, tout projet d'avenant à un marché public entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5 % est soumis pour avis à la commission d'appel d'offres. Lorsque l'assemblée délibérante est appelée à statuer sur un projet d'avenant, l'avis de la commission d'appel d'offres lui est préalablement transmis.

Toutefois, ces dispositions ne sont pas applicables lorsque ces avenants concernent des marchés publics qui ne sont pas soumis à la commission d'appel d'offres.

Fixation des conditions de dépôt des listes

Par renvoi à l'article D 1411-5 du CGCT, il est prévu que « L'assemblée délibérante locale fixe les conditions de dépôt des listes ». Il convient ainsi de fixer les conditions de dépôt des listes qui permettront de procéder, dans un second temps, à l'élection des membres de la CAO.

Il est proposé les conditions de dépôt de listes suivantes : les listes peuvent comporter moins de noms que de sièges à pourvoir (5 titulaires et 5 suppléants), les listes devront être déposées au plus tard, le jour de la séance du Conseil Communautaire, avant l'examen du rapport relatif à l'élection des membres de la CAO.

Le rapporteur entendu,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- **valider les conditions de dépôt de listes suivantes comme indiquées ci-dessus :**
 - ▶ Les listes peuvent comporter moins de noms que de sièges à pourvoir (5 titulaires et 5 suppléants), les listes devront être déposées au plus tard, le jour de la séance du Conseil Communautaire, avant l'examen du rapport relatif à l'élection des membres de la CAO
- **autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.**

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 AVRIL 2026

DELIBERATION N°058-2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Etaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Héléna BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY - Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

ELECTION DES DELEGUES SIEGEANT A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO)

Vu les dispositions de l'article L1414-2 du code général des collectivités territoriales qui dispose que la commission d'appel d'offres est composée conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du même code.

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales, prévoyant que pour un établissement public, la commission d'appel d'offres est composée de l'autorité habilitée à signer le marché public, ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires,

Le conseil communautaire décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

Considérant la liste présentée en séance,

Le rapporteur entendu,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de désigner les délégués suivants pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Pierre AVENAS	Armand LAGROST
2	Robert ROLLAND	Pierrick GRIVEAU
3	Pascal CHANTIN	Marie-Thérèse GERARD
4	Jean-Marc BERTRAND	Emmanuel KUENTZ
5	Jean-Louis LEROY	Patrick GIVRY

- autoriser la Présidente à signer tout acte relatif à la présente décision.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 AVRIL 2026**

**DELIBERATION
N°059-2026**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Étaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Hélène BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Hélène BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Étai(ent) absent(s) :

Étaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

**DESIGNATION DES MEMBRES AU
COMITE SOCIAL TERRITORIAL (CST)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 32 et s.,

Vu le décret n° 2021-571 du 10 mai 2021 relatif aux comités sociaux territoriaux des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Considérant que l'effectif apprécié au 1er janvier 2022 servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel est de 83 agents.

Considérant qu'il convient de déterminer le nombre de sièges pour chaque collège (de 3 à 5 représentants de 50 à 200 agents).

Considérant que la consultation des organisations syndicales est intervenue le 5 mai 2022, soit 6 mois au moins avant la date du scrutin,

Vu la délibération n°56-2022 portant création du CST et déterminant le nombre de représentants titulaires et suppléants du collège des élus,

Considérant les candidatures en séance,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- désigner les représentants au CST suivants :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Virginie LOGEROT	Richard MEDDOUR
2	Hélène BOITTIN	Marjorie DUMONTOY
3	Edith LEGRAND	Christophe PARAT
4	Marie FAUVET	Robin BARBEREAU

- **autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.**

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 AVRIL 2026**

**DELIBERATION
N°060-2026**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Etaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND - Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX - Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES - Armand LAGROST - Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER - Didier FROUX - Jean-François DEMONGEOT - Éric LOCTIN - Julien BAYER - Jean-Louis LEROY - Anne CLEMENT - Robert ROLLAND - Héléna BOITTIN - Pascal CHANTIN - Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR - Julien ROUSSELLE - Alain GAILLARD - Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET - Ghislaine ALLEX - Emmanuel KUENTZ - Emilie ARGENTINO - Véronique DE TIENDA - Brigitte SYRE (sup.) - Jocelyne MOLLET - Anthony DECERLE - Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN - Marjorie DUMONTOY - Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU - Karim AISSAOUI - Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND - Marie-Laure VIARD - Fabien BOSSART - Denis FRATER (sup.) - Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY - Gérard FERRIERE - Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND - Cédric LACOUR - Danièle MYARD - Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN - Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER - Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER - Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY - Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN - Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND - Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT - Julie DELHOMME - Sophie SALAS - Véronique INCARDONA - Charlotte LEMERCIER - Marie FAUVET - Olivier GIL - Christian MORELLI - Jean-René CHEVALLIER - Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

DESIGNATION DES MEMBRES A

L'AILE SUD BOURGOGNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-33, L2122-10, L2122-25 et L5212-7,

Vu les statuts de l'AILE SUD BOURGOGNE

Considérant qu'il convient de désigner 6 représentants (3 titulaires et 3 suppléants) pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'AILE,

Considérant les candidatures proposées en séance,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- désigner les représentants à l'AILE SUD BOURGOGNE comme suit :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Véronique INCARDONA	Guy PONCET
2	Véronique DE TIENDA	Emilie ARGENTINO
3	Jean-François CRAUSTE	Eric LOCTIN

- autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 AVRIL 2026

DELIBERATION N°061-2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Étaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Héléna BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Étai(ent) absent(s) :

Étaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

DESIGNATION DES REPRESENTANTS A AMORCE

Rassemblant plus de 950 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations) pour 60 millions d'habitants représentés, AMORCE est le premier réseau français d'acteurs locaux d'information, de partage d'expériences et d'accompagnement des décideurs en matière de politiques énergie climat des territoires, de gestion territoriale des déchets et de gestion de l'eau. Forte d'une équipe d'une trentaine de permanents spécialisés au service des adhérents, AMORCE, association loi 1901, à but non lucratif et d'intérêt général, est reconnue au niveau national pour sa représentativité, son expertise et ses compétences.

Devenir adhérent d'AMORCE permet de bénéficier :

- D'une expertise avec des renseignements personnalisés,
- D'un réseau permettant aux adhérents d'échanger sur leurs expériences et de partager de l'information durant les Manifestations, réunions ou même listes de discussion thématiques.
- D'une représentation défendant la transition écologique des territoires.

Lorsqu'une collectivité ou un professionnel adhère à l'Association, il appartient à ses organes décisionnels de désigner la personne qui la représente au sein des instances de l'Association. Chaque membre désigne un représentant personne physique titulaire, ainsi qu'un représentant personne physique suppléant. Les représentants des collectivités sont obligatoirement des élus de celles-ci.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- désigner les représentants suivant à AMORCE :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Marie FAUVET	Gérard FERRIERE

- autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 AVRIL 2026

DELIBERATION N°062-2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Etaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Héléna BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALES (ATD)

Vu l'article L. 5511-1 du code général des collectivités territoriales qui dispose que : « Le département, des communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé agence départementale. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier. »,

Vu les statuts de l'Agence Technique Départementale de Saône et Loire,

Il convient de désigner 2 représentants (1 titulaire et 1 suppléant) à l'ATD,

Considérant les candidatures présentées en séance,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- désigner les représentants suivants à l'ATD

TITULAIRE	SUPPLEANT
Jean-François DEMONGEOT	Noé MEIRELES

- autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 AVRIL 2026

DELIBERATION N°063-2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62
Contre :
Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Etaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Héléna BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'ASSOCIATION DES VILLES UNIVERSITAIRES DE France (AVUF)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-9 et L5211-10,

Considérant que l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF), regroupant plus de 80 membres, a pour objectif de regrouper les villes universitaires et défendre leurs intérêts communs au plan national ainsi que de développer les échanges sur diverses thématiques par l'organisation d'ateliers, de séminaires et conférences à destination des élus et techniciens,

Considérant que dans le cadre de son adhésion à l'AVUF, la Communauté de communes du Clunisois est invitée à désigner un représentant dans les instances de l'association ;

Considérant les candidatures présentées en séance,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- désigner les représentants suivants à l'AVUF :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Robert ROLLAND	Marie FAUVET

- autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 AVRIL 2026****DELIBERATION
N°064-2026****NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Etaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Hélène BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY- Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Hélène BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CEREMA

Le Cerema est un établissement public à la fois national et local, doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche. Le Cerema intervient auprès de l'État, des collectivités et des entreprises pour les aider à réussir le défi de l'adaptation au changement climatique. Ses six domaines de compétences ainsi que l'ensemble des connaissances qu'il produit et capitalise sont au service de l'objectif d'accompagner les territoires dans leurs transitions.

Le Cerema intervient pour le compte des collectivités sur des missions en ingénierie de deuxième niveau (assistance à maîtrise d'ouvrage, expertises, méthodologie...) en complément des ressources locales (agences techniques départementales, agences d'urbanisme, CAUE, établissements publics fonciers, etc.) et en articulation avec les ingénieries privées.

En qualité d'adhérent, la Communauté de communes est invitée à désigner un représentant pour siéger dans les instances du CEREMA.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2013-431 du 28 mai 2013 portant diverses dispositions en matière d'infrastructures et de services de transports, notamment le titre IX, modifié par l'article 159 de loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale ;

Vu le décret n° 2013-1273 du 27 décembre 2013 relatif au Centre d'études et d'expertises sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement modifié par le décret n° 2022-897 du 16 juin 2022 ;

Vu la délibération du conseil d'administration du Cerema n°2022-12 relative aux conditions générales d'adhésion au Cerema ;

Vu la délibération du conseil d'administration du Cerema n°2022-13 fixant le barème de la contribution annuelle des collectivités territoriales et leurs groupements adhérents ;

Considérant l'appel à candidature fait en séance,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- désigner le représentant suivant au CEREMA :

TITULAIRE
Gérard FERRIERE

- autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 AVRIL 2026

DELIBERATION N°065-2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Étaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND - Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX - Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES - Armand LAGROST - Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER - Didier FROUX - Jean-François DEMONGEOT - Éric LOCTIN - Julien BAYER - Jean-Louis LEROY - Anne CLEMENT - Robert ROLLAND - Héléna BOITTIN - Pascal CHANTIN - Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR - Julien ROUSSELLE - Alain GAILLARD - Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET - Ghislaine ALLEX - Emmanuel KUENTZ - Emilie ARGENTINO - Véronique DE TIENDA - Brigitte SYRE (sup.) - Jocelyne MOLLET - Anthony DECERLE - Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN - Marjorie DUMONTOY - Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU - Karim AISSAOUI - Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND - Marie-Laure VIARD - Fabien BOSSART - Denis FRATER (sup.) - Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY - Gérard FERRIERE - Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND - Cédric LACOUR - Danièle MYARD - Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN - Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER - Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER - Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY - Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN - Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND - Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Étai(ent) absent(s) :

Étaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT - Julie DELHOMME - Sophie SALAS - Véronique INCARDONA - Charlotte LEMERCIER - Marie FAUVET - Olivier GIL - Christian MORELLI - Jean-René CHEVALLIER - Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUPRES DE L'ASSOCIATION DES CHEMINS CLUNISIENS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-33, L2122-10, L2122-25 et L5212-7,

Considérant la demande à l'association des Chemins Clunisiens de désigner 2 représentants de la Communauté de Communes du Clunisois, à savoir, un titulaire et un suppléant, en vue de siéger au sein des instances de l'association,

Considérant les candidatures proposées en séance,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- désigner les représentants suivants à l'association des Chemins Clunisiens :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Véronique DE TIENDA	Marie FAUVET

- autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 AVRIL 2026

DELIBERATION N°066-2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Etaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Héléna BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA FEDERATION EUROPENNE DES SITES CLUNISIENS

La Fédération des Sites Clunisiens est fondée le 18 juin 1994, à Souvigny (Allier-France), par vingt-quatre communes soucieuses de promouvoir leur patrimoine clunisien commun.

L'héritage du réseau européen légué par les moines de Cluny depuis le Moyen Age est dense, complexe et aujourd'hui peu connu : la Fédération a pour objet de redonner un sens culturel à ce bien commun.

En 2005, le Conseil de l'Europe reconnaît le réseau des sites clunisiens comme « Grand Itinéraire Culturel » pour sa dimension paneuropéenne et le rôle majeur joué par Cluny dans la formation de l'identité européenne. La Fédération porte et fait vivre cette mention.

Aujourd'hui, ce sont près de 200 sites qui, partout en Europe, œuvrent en commun pour des projets locaux, régionaux et internationaux, dans le cadre de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens.

La communauté de Communes étant adhérente à la Fédération des Sites Clunisiens, il convient de désigner ses représentants (1 titulaire et 1 suppléant) pour siéger au conseil d'administration,

Considérant les candidatures proposées en séance,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- de désigner les représentants suivants à la Fédération européenne des Sites Clunisiens :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Jean-Louis LEROY	Noé MEIRELES

- autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 AVRIL 2026**

**DELIBERATION
N°067-2026**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : **63**

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62
Pour : 62
Contre :
Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Etaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Héléna BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS A L'OFFICE DU TOURISME
DE CLUNY ET DU CLUNISOIS**

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004,

Vu les articles L. 133-1 à L. 133-18 et L. 134-5 du Code du Tourisme,

Vu les statuts de l'Office du Tourisme du Cluny et du Clunisois,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de désigner ses représentants auprès du Conseil d'Administration de l'EPIC Office de tourisme du Clunisois, à savoir 18 titulaires et 9 suppléants.

Considérant les candidatures proposées en séance,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- désigner ses représentants suivants auprès du Conseil d'administration de l'EPIC Office du Tourisme de Cluny et du Clunisois:

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Chantal WICK-PENET	Patrick GIVRY
2	Sophie SALAS	Marie-Laure VIARD
3	Catherine BERTRAND	Robert ROLLAND
4	Véronique DE TIENDA	Bernard ROUSSE
5	Anne CLEMENT	Jean-Marc BERTRAND
6	Joëlle FOUCHE	Julien BAYER
7	Virginie LOGEROT	Pascal CHANTIN
8	Marie FAUVET	Julien ROUSSELLE
9	Ghislaine ALLEX	Jean-Louis LEROY
10	Jean-François FARENC	
11	Jean-François DEMONGEOT	
12	Pierre AVENAS	
13	Robin BARBEREAU	
14	Armand LAGROST	
15	Jean-Luc AUBOEUF	
16	Éric LOCTIN	
17	Christophe PARAT	
18	Jean-François CRAUSTE	

- autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 AVRIL 2026

DELIBERATION N°068-2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : **63**

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Etaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Héléna BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU PAYS D'ARTS ET D'HISTOIRE (PAH)

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004,

Vu les articles L. 133-1 à L. 133-18 et L. 134-5 du Code du Tourisme,

Vu les statuts du Pays d'Arts et d'Histoire modifiés,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de désigner ses représentants auprès du conseil d'Administration du Pays d'Arts et d'Histoire à savoir **3 titulaires**.

Considérant les candidatures proposées en séance,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :
- désigner ses représentants suivants auprès du conseil d'administration du Pays d'Art et d'Histoire :

	TITULAIRES
1	Jean-Guy LEBEAU
2	Gérard FERRIERE
3	Jean-François FARENC

- ☐ **autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.**

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 AVRIL 2026

DELIBERATION N°069-2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62
Pour : 62
Contre :
Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Étaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Héléna BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Étai(ent) absent(s) :

Étaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUPRES DU CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-33, L2122-10, L2122-25 et L5212-7,

Vu les statuts du Centre Local d'Information et de Coordination du Clunisois,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de désigner ses représentants au conseil d'administration du CLIC du Clunisois, à savoir 6 titulaires et 6 suppléants.

Considérant les candidatures proposées en séance,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- désigner ses représentants suivants auprès du conseil d'administration du CLIC:

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Pierre AVENAS	Bernard ROUSSE
2	Pascal CHANTIN	Karim AISSAOUI
3	Joëlle FOUCHE	Fabien BOSSART
4	Edith LEGRAND	Marjorie DUMONTOY
5	Marie-Hélène BOITIER	Catherine BERTRAND
6	Laurent BRUGNOT	Pierrick GRIVEAU

- **autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.**

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 AVRIL 2026**

**DELIBERATION
N°070-2026**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Etaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Héléna BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

**DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT AUPRES DU CONSEIL DE
SURVEILLANCE DE L'HOPITAL DE LA GUICHE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-33, L2122-10, L2122-25 et L5212-7,

Considérant qu'il convient de nommer un représentant titulaire et un représentant suppléant au conseil de surveillance de l'Hôpital Local de La Guiche.

Considérant les candidatures proposées en séance,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- désigner les représentants suivants au conseil de surveillance :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Jocelyne MOLLET	Marie-Thérèse GERARD

- autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 AVRIL 2026**

**DELIBERATION
N°071-2026**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62
Contre :
Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Etaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Héléna BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

**DESIGNATION DU REPRESENTANT AUPRES DU CONSEIL DE
SURVEILLANCE DE L'HOPITAL DE CLUNY**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2121-33, L2122-10, L2122-25 et L5212-7,

Considérant qu'il convient de nommer un représentant au conseil de surveillance de l'Hôpital Local De Cluny

Considérant les candidatures proposées en séance,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- désigner le représentant suivant au conseil de surveillance :

TITULAIRE
Véronique INCARDONA

- autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 AVRIL 2026**

**DELIBERATION
N°072-2026**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62
Pour : 62
Contre :
Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Étaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Héléna BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHÉ - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Étai(ent) absent(s) :

Étaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUPRES DE L'ASSOCIATION
DES COMMUNES FORESTIERES**

Par délibération n°2013-89 du 19/11/2013, la Communauté de Communes du Clunisois a décidé d'adhérer à l'association départementale des communes forestières.

Dans le cadre du Conseil d'Administration et du bureau, il convient pour la Communauté de Communes de désigner 2 représentants : 1 titulaire et 1 suppléant.

Vu l'article L2122-25 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les candidatures proposées en séance,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- désigner les représentants suivants à l'Association des Communes Forestières :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Armand LAGROST	Gérard FERRIERE

- autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 AVRIL 2026****DELIBERATION
N°073-2026****NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53

- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Etaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND - Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX - Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES - Armand LAGROST - Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER - Didier FROUX - Jean-François DEMONGEOT - Éric LOCTIN - Julien BAYER - Jean-Louis LEROY - Anne CLEMENT - Robert ROLLAND - Héléna BOITTIN - Pascal CHANTIN - Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR - Julien ROUSSELLE - Alain GAILLARD - Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET - Ghislaine ALLEX - Emmanuel KUENTZ - Emilie ARGENTINO - Véronique DE TIENDA - Brigitte SYRE (sup.) - Jocelyne MOLLET - Anthony DECERLE - Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN - Marjorie DUMONTOY - Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU - Karim AISSAOUI - Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND - Marie-Laure VIARD - Fabien BOSSART - Denis FRATER (sup.) - Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY - Gérard FERRIERE - Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND - Cédric LACOUR - Danièle MYARD - Noé MEIRELES.

Procurator(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN - Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER - Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER - Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY - Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN - Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND - Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT - Julie DELHOMME - Sophie SALAS - Véronique INCARDONA - Charlotte LEMERCIER - Marie FAUVET - Olivier GIL - Christian MORELLI - Jean-René CHEVALLIER - Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUPRES DE
L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER (EPF) DOUBS BOURGOGNE
FRANCHE COMTE**

L'EPF a été créé pour assurer une mission de portage foncier afin d'accompagner les projets des collectivités territoriales. Il a donc notamment pour objet de procéder à la négociation, d'acquérir directement des biens, de les gérer puis de les rétrocéder à la collectivité.

Chaque EPCI, membre de l'établissement est représenté dans l'assemblée générale par un délégué au moins, puis, en fonction de la population de son ressort territorial, par autant de délégués que de tranches (arrondies à l'entier supérieur) de population de 25 000 habitants au-delà de 25 000 habitants.

Chaque EPCI membre peut désigner des délégués suppléants dans la limite du nombre de délégués titulaires dont elle dispose.

Il est donc proposé au conseil communautaire de demander son adhésion à l'Etablissement Public Foncier et de procéder à l'élection d'un délégué et d'un suppléant.

Considérant les candidatures proposées en séance,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- désigner les représentants suivants auprès de l'EPF DOUBS BOURGOGNE FRANCHE-COMTE :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Jean-François FARENC	Jean-François CRAUSTE

- autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 AVRIL 2026

DELIBERATION N°074-2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Etaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Héléna BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Etai(ent) absent(s) :

Etaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUPRES DU PETR MACONNAIS SUD BOURGOGNE

Le PETR a vocation à exercer des compétences de cohérence et de coordination à l'échelle supra communautaire. A ce titre, il doit élaborer un « Projet de Territoire » pour le compte et en partenariat avec les EPCI qui le composent.

Ce « Projet de Territoire » définit les conditions du développement économique, écologique, culturel et social dans le périmètre du PETR. Il précise les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique qui sont conduites par les EPCI ou, en leur nom et pour leur compte, par le PETR.

Vu les articles L.5711-1 et L5212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.5741-1-II du Code Général des Collectivités Territoriales portant désignation des représentants,

Vu la délibération n°079-2017 du 15/05/2017 approuvant la transformation du SCOT en PETR,

Vu les délibérations 030-2018 et n°114-2018 du 05/11/2018 portant approbation des statuts du PETR,

Vu les modifications statutaires, approuvées par arrêté préfectoral des 13 et 19 décembre 2024, portant à 40 sièges de titulaires et 40 sièges de suppléant le Conseil syndical,

Vu la délibération n°116-2024 du 23 septembre 2024 adoptant les modifications statutaires du PETR,

Considérant que la Communauté de Communes du Clunisois dispose de 8 sièges et qu'il convient donc de désigner les représentants au sein du PETR

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- désigner les 8 représentants titulaires et 8 représentants suppléants suivants au PETR Maconnais Sud Bourgogne:

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Jean-François DEMONGEOT	Daniel DURY
2	Jean-François FARENC	Alain GAILLARD
3	Pierre AVENAS	Richard MEDDOUR
4	Jean-Marc BERTRAND	Jean-Luc AUBOEUF
5	Marjorie DUMONTOY	Pierrick GRIVEAU
6	Karim AISSAOUI	Noé MEIRELES
7	Catherine BERTRAND	Virginie LOGEROT
8	Guy PONCET	Laurent BRUGNOT

- autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 AVRIL 2026**

**DELIBERATION
N°075-2026**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53

- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Étaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Hélène BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Hélène BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Étai(ent) absent(s) :

Étaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUPRES DE L'EPAGE DE LA
GROSNE**

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, notamment son article L.5214-16,

Vu l'article L.2111-7, 1°-2°-5° et 8° du Code de l'Environnement,

Vu l'arrêté préfectoral n°2020-259 DU 02 novembre 2020 du Préfet coordinateur de bassin Rhône Méditerranée Corse délimitant le périmètre d'intervention de l'établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) du bassin versant de la Grosne, en vue de sa création en application des articles L213-12 et R 213-49 du code de l'environnement,

Vu la délibération du conseil communautaire n° 011-2021 du 18 janvier 2021 portant création de l'EPAGE de la Grosne et validation de son périmètre,

Vu la délibération du conseil communautaire n°053-2021 du 31/05/2021 portant dissolution du SMAG et transfert de ses biens meubles et immeubles,

Considérant qu'il convient de nommer des représentants à l'EPAGE de la Grosne, ainsi que leurs suppléants (5 titulaires et 5 suppléants)

Considérant les candidatures reçues en séance,

Le rapporteur entendu,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- désigner les représentants suivants à l'EPAGE de la Grosne :

	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Jean-François FARENC	Laurent BRUGNOT
2	Jean-Marc BERTRAND	Fabien BOSSART
3	François BONNETAIN	Armand LAGROST
4	Jean-François DEMONGEOT	Pascal CHANTIN
5	Jean-Luc AUBOEUF	Marie FAUVET

- autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.**

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 AVRIL 2026

DELIBERATION N°076-2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62
Pour : 62
Contre :
Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Étaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND - Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX - Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES - Armand LAGROST - Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER - Didier FROUX - Jean-François DEMONGEOT - Éric LOCTIN - Julien BAYER - Jean-Louis LEROY - Anne CLEMENT - Robert ROLLAND - Héléna BOITTIN - Pascal CHANTIN - Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR - Julien ROUSSELLE - Alain GAILLARD - Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET - Ghislaine ALLEX - Emmanuel KUENTZ - Emilie ARGENTINO - Véronique DE TIENDA - Brigitte SYRE (sup.) - Jocelyne MOLLET - Anthony DECERLE - Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN - Marjorie DUMONTOY - Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU - Karim AISSAOUI - Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND - Marie-Laure VIARD - Fabien BOSSART - Denis FRATER (sup.) - Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY - Gérard FERRIERE - Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND - Cédric LACOUR - Danièle MYARD - Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN - Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER - Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER - Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY - Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN - Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND - Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Étai(ent) absent(s) :

Étaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT - Julie DELHOMME - Sophie SALAS - Véronique INCARDONA - Charlotte LEMERCIER - Marie FAUVET - Olivier GIL - Christian MORELLI - Jean-René CHEVALLIER - Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUPRES DU SYDESL DE SAONE ET LOIRE

La loi n°2015-992 du 17 août 2015 de transition énergétique promulguée le 18 août 2015 introduit en son article 198 la création d'une commission consultative entre tout syndicat autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité (AODE) et l'ensemble des EPCI à fiscalité propre totalement ou partiellement inclus dans le périmètre du syndicat.

Le SYDESL a créé cette commission qui doit permettre de favoriser la mutualisation des actions et la pertinence des investissements pour la mise en œuvre efficace de la transition énergétique en Saône et Loire.

Cette instance doit être composée d'un nombre égal de représentants des vingt établissements publics de coopération intercommunale du département et de délégués du SYDESL.

Il convient donc de désigner 2 représentants (1 titulaire et 1 suppléant) au SYDESL de Saône et Loire,

Considérant les candidatures présentées en séance,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- désigner les représentants suivants auprès du SYDESL de Saône et Loire :

TITULAIRE	SUPPLEANT
Guy PONCET	Julien BAYER

- autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**



**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 AVRIL 2026****DELIBERATION
N°077-2026****NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 63

Présents :

- Titulaires : 53
- Suppléants : 2

Excusés : 10

Absents :

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages
exprimés : 62

Pour : 62

Contre :

Abstentions :

Date d'affichage :

28/04/2026

Date de convocation :

21/04/2026

Rapporteur :

Jocelyne MOLLET

Le vingt-sept avril deux mil vingt-six, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Clunisois, convoqué par la Présidente, s'est réuni à 18h30 à la salle polyvalente de La Guiche, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Jocelyne MOLLET, Présidente.

Étaient présent(s) : Virginie LOGEROT - Edith LEGRAND – Jean-François FARENC - Christophe PARAT - Bernard FROUX – Jean-Luc AUBOEUF - Philippe BERTRAND - Pierre NUGUES – Armand LAGROST – Laurent BRUGNOT - Pierre LE MONNIER – Didier FROUX – Jean-François DEMONGEOT – Éric LOCTIN – Julien BAYER – Jean-Louis LEROY – Anne CLEMENT – Robert ROLLAND – Héléna BOITTIN – Pascal CHANTIN – Chantal WICK-PENET - Richard MEDDOUR – Julien ROUSSELLE – Alain GAILLARD – Bernard ROUSSE - Marie-Hélène BOITIER - Guy PONCET – Ghislaine ALLEX – Emmanuel KUENTZ – Emilie ARGENTINO – Véronique DE TIENDA – Brigitte SYRE (sup.) – Jocelyne MOLLET – Anthony DECERLE – Joëlle FOUCHE - François BONNETAIN – Marjorie DUMONTOY – Robin BARBEREAU - Pierrick GRIVEAU – Karim AISSAOUI – Patrick GIVRY - Catherine BERTRAND – Marie-Laure VIARD – Fabien BOSSART – Denis FRATER (sup.) – Jean-François CRAUSTE - Daniel DURY- Gérard FERRIERE – Pierre AVENAS - Gérard LEBAUT - Marie-Thérèse GERARD - Jean-Marc BERTRAND – Cédric LACOUR - Danièle MYARD – Noé MEIRELES.

Procuration(s) : Julie DELHOMME a donné pouvoir à Éric LOCTIN – Sophie SALAS a donné pouvoir à Julien BAYER – Marie FAUVET a donné pouvoir à Marie-Hélène BOITIER – Véronique INCARDONA a donné pouvoir à Jean-Louis LEROY – Charlotte LEMERCIER a donné pouvoir à Héléna BOITTIN – Olivier GIL a donné pouvoir à Edith LEGRAND – Jean-René CHEVALLIER a donné pouvoir à Danièle MYARD.

Étai(ent) absent(s) :

Étaient excusé(s) : Béatrice GIBIOT – Julie DELHOMME – Sophie SALAS – Véronique INCARDONA – Charlotte LEMERCIER – Marie FAUVET – Olivier GIL – Christian MORELLI – Jean-René CHEVALLIER – Alain DOUARD

Secrétaire de séance : Julien BAYER

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS AUPRES DU COMITE
NATIONALE D' ACTIONS SOCIALES (CNAS)**

La communauté de communes adhère depuis 2014 au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Cette association loi 1901 à but non lucratif est un organisme d'action sociale de portée nationale pour la Fonction Publique Territoriale. Elle offre des prestations diversifiées de qualité, en constante évolution afin d'être en totale adéquation avec les demandes des agents territoriaux (aides financières, réductions négociées, chèques vacances, prêts à taux réduits...).

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante de la communauté de communes, le Conseil doit procéder à l'élection de deux nouveaux délégués, le premier représentant les élus et le second représentant les agents au sein du CNAS.

Considérant les candidatures présentées en séance,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- désigner les représentants suivants auprès du CNAS :

REPRESENTANT ELUS	REPRESENTANT AGENTS
Virginie LOGEROT	Claire MALISZEWSKI

- autoriser la Présidente, ou son représentant, à signer tout acte juridique, administratif et financier relatif à la présente décision.

**Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.**

Fait à Cluny le 28 avril 2026,

**La Présidente
Jocelyne MOLLET**

**Le secrétaire de séance
Julien BAYER**

